



Trèbes.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022  
Reçu en préfecture le 11/10/2022  
Publié le 11/10/2022  
ID : 011-211103973-20221010-34\_22-DE

FOLIO 165

N° 34/2022

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SIX OCTOBRE**, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis salle Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément à l'article L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

PRÉSENTS : M. MÉNASSI, MAIRE.

MMES. MM. GARINO. SENTENAC. LAROCHE. OLLAGNIER. LANGLOIS. MAYNARD. SAINT-ANDRÉ, Adjoints.

MMES. MM. CASTANS. GRAVES. QUESNEL. DE PRADO. LAFON. LASGOUZES. MITAIS. GALY. PEIX. SANCHEZ. NICOLAÏ. VIC. PANERO. DENAT.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. CARBONNEL  
MME JOURDA  
MME DIEDRICH  
M. PIEDRA  
MME BILLECI

PROCURATIONS :

M.CARBONNEL à MME GARINO  
MME JOURDA à M. MÉNASSI  
MME DIEDRICH à MME PEIX  
M. PIEDRA à M. SANCHEZ  
MME BILLECI à MME MITAIS

Madame Odile MITAIS a été désignée secrétaire de séance

**OBJET : Demande de subventions en vue de la reconstruction du groupe scolaire de l'Aiguille**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de reconstruction du groupe scolaire de Trèbes, pour un montant estimé à 7 592 200 € HT, prestations intellectuelles comprises,

